



Prime annuelle déduit du solde tout compte

Par **Fox38350**, le **21/12/2013** à **13:09**

Bonjour,

Je fais appel à vous car j'ai un soucis avec mon employeur, j'étais dans l'entreprise depuis le 23/05/2012 j'ai trouvé un nouveau travail et j'ai donc donné ma démission début décembre pour que je parte le 16 décembre car je commençais le boulot le 17 décembre, l'employeur a dit oui sans problème. Fin novembre j'ai eu un acompte de ma prime annuelle en plus de mon salaire comme tout les autre salariés, la deuxième partie étant versé fin décembre, le souci est que aujourd'hui je suis allé chercher mon solde tout compte et la surprise est que je me retrouve avec seulement 600 et quelque euros, la moitié que ce que j'aurais du avoir et tout ça parce que mon employeur a repris l'acompte de la prime annuelle qu'il m' avait versé fin novembre.

J'aimerais savoir si il a le droit ou pas car j'avais 19 jours de congé payé et du coup tout est partis en fumé pour le rembourser.

J'espère que vous pourrez m'aider.....

PS: Désolé pour mon orthographe.

Par **P.M.**, le **22/12/2013** à **10:09**

Bonjour,

Si la prime annuelle est prévue à la Convention Collective applicable, il faudrait savoir ce qu'elle indique à ce propos...